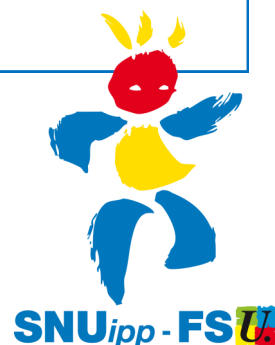


STAGE DÉBUT DE CARRIÈRE

pour les EFS, T1 à T5

VENDREDI 9 JUIN

9h -16h ESPE Maxéville



Pour mieux connaître son métier et ses droits, pour réfléchir ensemble à des perspectives individuelles et collectives en présence de Magdalena Conca qui travaille au secteur "néo" du SNUipp national.

Cette année, nous axerons les échanges autour du partage de vos expériences dans les différents types de poste, de l'évaluation et des évolutions de carrière au travers du PPCR, des questions administratives, sociales et syndicales...

Un temps sera consacré à la fiche de vœux manuelle pour les 2ème à 4ème phases du mouvement.

Ouvert aux syndiqués et non-syndiqués.

Demande d'autorisation d'absence à envoyer **au plus tard le 9 mai** à de votre IEN comprenant une lettre (modèle ci joint) avec un formulaire de demande d'autorisation **exceptionnelle** (site de circonscription).

Possibilité de prendre le repas à la cantine de l'ESPE contre une participation de 5€.

Nous avons droit à 12 jours de formation syndicale par an (les stagiaires aussi).

Participez et parlez-en !

SNUipp 54 FSU - 51 rue de Metz, 54 000 Nancy - 03 83 95 12 02 -
courriel : snu54@snuipp.fr - FB : [Snuipp.meurtheetmoselle](https://www.facebook.com/Snuipp.meurtheetmoselle)



**NOM, Prénom
Fonction et poste
Etablissement**

À Monsieur l' Inspecteur d'Académie -
Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
du département de Meurthe et Moselle
S/C de
M., Mme l'EN de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique,
Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant
Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale,
avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé
le vendredi 9 juin 2017
pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **l'ESPE de Maxéville.**
Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp de Meurthe et Moselle sous l'égide
du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des
centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Ser-
vices de l'Education Nationale, en mon attachement au service public de l'Education Nationale.

A, le

Signature :

Suivez l'actualité :
⇒ sur le **site** du SNUipp54 : <http://54.snuipp.fr/>
⇒ sur notre page **Facebook** : [Snuipp.meurtheetmoselle](https://www.facebook.com/Snuipp.meurtheetmoselle)
⇒ sur le site national : neo.snuipp.fr

COUPON REPONSE à renvoyer au SNUipp 54 (51 rue de Metz 54000 Nancy) ou à recopier dans un e-mail.

Je souhaite participer : Nom

école Poste :

Coordonnées (e-mail et tél)

Questions ou thèmes que vous souhaiteriez voir abordés :

.....

.....

.....